



Crédit à la consommation

Par **delinda**, le **26/11/2015** à **00:36**

Bonjour

Nous avons[barre][/] reçu un courrier en août de la part de neuilly contentieux nous réclamant la somme de 14000 euros correspond à un crédit datant de 2000 contracté avec cofinoga. Par la suite il s'est avéré que la société cofinoga est devenu cetelem et que sans prévenir cetelem nous a fait un reamenagent de crédit en 2004, lorsque nous leur avons demandé les raisons pour lesquelles ils ont réaménagé notre crédit ils n'ont rien voulu nous dire. De ce fait nous n'avons plus payer les mensualités et ce depuis décembre 2006. En août 2015 nous reçu un courrier recommandé de la part de neuilly contentieux nous réclamant la somme de 14000 euros, et par la suite un autre courrier de rappel je leur ai donc écrit un courrier pour leur préciser qu'il avait 2ans après le premier incident de paiement pour nous réclamer le paiement il ne n'ont pas répondu. Hier j'ai reçu un appel d'une personne qui c'est présenter comme un huissier et aujourd'hui je reçois un courrier d'un huissier de justice me demandant de le contacter au plus vite pour notre intérêt. Que dois-je faire ? Merci d'avance pour votre aide.